



## TERMES DE REFERENCE

### FORMULATION DU SOUS PROGRAMME PRIA-PREGEC/ACN DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REGIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (PRIA)

#### (ASPECT FINANCIER)

#### **Contexte et justification :**

Depuis plus de deux décennies, les Etats sahéliens, le CILSS et la communauté internationale ont beaucoup investi pour prévenir les crises alimentaires dans le Sahel, les gérer au mieux lorsqu'elles surviennent et développer des politiques capables de surmonter les problèmes structurels d'insécurité alimentaire. L'estimation de la production agricole, le suivi des marchés et l'identification précoce des zones à risque et des populations vulnérables figurent au premier rang de ces financements.

Toutes ces évolutions ont eu des impacts importants sur les conditions de la sécurité alimentaire. Elles nous obligent à promouvoir de nouvelles approches qui prennent en compte la complexité des causes de l'insécurité alimentaire, ainsi que ses multiples formes, et qui responsabilisent l'ensemble des acteurs dans la sous région.

Pour relever ce défi, le CILSS et ses partenaires ont mis en place des dispositifs complémentaires pour prévenir les crises alimentaires.

- Au plan national avec l'enquête agricole permanente (EPA) conduite par les services des statistiques agricoles et le suivi de la campagne agricole par un groupe pluridisciplinaire de travail (GTP), où siègent plusieurs structures (agriculture, élevage, météo, ONG, service phytosanitaire, hydraulique, pêche, etc) ; le système d'information sur les marchés (SIM) et le système d'alerte précoce (SAP).
- Au plan régional dans le cadre des activités du CILSS, à travers son Centre régional Agrohydrométéorologie (CRA), en partenariat avec l'ACMAD, la FAO et le projet FEWS NET avec le suivi de la campagne agricole et l'établissement des bilans céréaliers et alimentaires.

Fort de ces acquis, la CEDEAO et le CILSS s'engagent à mettre en place, à travers la mise en oeuvre du Programme régional d'investissement agricole (PRIA), un sous-programme : **PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET AUTRES CALAMITES NATURELLES (PREGEC/ACN) AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST**. A ce titre, il a été demandé au CILSS d'être le Chef de file et au CSAO, le Co-chef de file du sous programme « Prévention et gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles ».

## **Présentation succincte du sous programme :**

Pour atteindre ces objectifs, le sous-programme qui sera exécuté dans l'ensemble des pays de la CEDEAO, en Mauritanie et au Tchad, a trois composantes principales.

La première composante est relative à la mise en place et au renforcement des systèmes d'information. L'objectif est de doter les pays de systèmes performants, assurant la collecte et l'analyse d'un nombre de données sur l'agriculture, la météorologie, la pêche, l'élevage, etc, pour permettre à l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux de disposer d'une information fiable, en temps utile pour une prise de décision. Cette composante repose sur le renforcement des systèmes d'information existants.

La seconde composante s'articule autour de la promotion des cadres de concertation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. L'objectif principal est de réduire les effets dépressifs des crises alimentaires liées aux calamités et aux conflits par une concertation régulière des acteurs.

La troisième composante concerne l'appui à la mise en œuvre des interventions, la réhabilitation des zones en phase post-crise et le développement de mécanismes de compensation contre les calamités naturelles. L'objectif poursuivi est la mise en œuvre de programmes structurants permettant à des zones affectées de recouvrer et/ou de renforcer de manière durable leurs bases productives.

La quatrième composante est relative à l'organisation de la mise en œuvre à travers les organes de pilotage et de coordination du sous programme PRIA-PREGEC/ACN.

L'approche globale de mise en œuvre proposée vise à doter les pays de la région de systèmes d'information performants, crédibles et dont le fonctionnement à terme sera supportable par les budgets nationaux. Elle s'articule autour de la création d'un fonds pour le financement des opérations de collecte des données dans tous les pays, la mise en place d'un cadre de concertation chargé de définir un mécanisme paritaire de mobilisation annuelle des ressources nécessaires et d'une coordination régionale qui assurera le pilotage technique des dispositifs nationaux. La stratégie de financement sera fondée sur la mobilisation des fonds des Etats, de la CEDEAO, de l'ensemble des partenaires financiers actuels du dispositif régional de veille et à l'élargissement à d'autres partenaires potentiels.

A travers ce sous-programme PREGEC, on s'attend à une meilleure surveillance de la situation de la sécurité alimentaire et à la prise en charge des populations les plus vulnérables. Un programme cohérent prenant en compte la spécificité des pays et une initiative en harmonie avec les initiatives régionales (AGRIS/CEDEAO, CSSAA/NEPAD, SAP/UA, SARDI/CILSS/FIDA/CEDEAO, etc.) en cours.

## **Objectif et résultat attendu de l'étude**

L'objectif de l'étude est d'appuyer le CILSS à concevoir le montage financier du sous programme PRIA-PREGEC/ANC, en collaboration avec l'équipe technique d'appui mis en place par le CILSS et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO).

Le résultat attendu est le suivant : Un plan de financement sur cinq (5) années et des budgets annuels du sous programme sont établis.. Les budgets annuels (à libeller en dollars) seront assortis de notes explicatives définissant les modes de calcul des différentes rubriques.

### **Profil et tâches du consultant :**

Le consultant identifié est une personne ressource qui devra avoir les qualifications suivantes :

- Avoir une solide expérience dans le montage de plans de financement et de budget de programme de développement. Il aura pour tâches d'appuyer le CILSS dans la budgétisation du sous programme PRIA-PREGEC/ACN.
- Disposer d'une longue expérience dans la planification et le montage financiers de programmes et projets de développement rural ;

Il est proposé que le consultant (Analyste financier) travaille avec les membres de l'équipe d'appui à la formulation du sous-programme, mis en place par le CILSS.

### **Durée de la consultation et modalités d'attribution**

La consultation sera menée pour une durée de trente (30) jours calendaires, à compter de la date de signature du contrat de travail, en deux missions de 15 jours chacune. Les personnes intéressées par la présente consultation doivent envoyer au Secrétariat Exécutif du CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, aux adresses email suivantes :

- Dramane Coulibaly, Coordonnateur PRA/SA/LCD/POP DEV, tél 00 226 50 37 41 33 poste 408 Email : [dramane.coulibaly@cilss.bf](mailto:dramane.coulibaly@cilss.bf) ou [coul1150@yahoo.fr](mailto:coul1150@yahoo.fr),
- Amadou Mactar Konaté, Email : [konate.amadou@cilss.bf](mailto:konate.amadou@cilss.bf)
- Rose Gougounga, Email : [rose.gougounga@cilss.bf](mailto:rose.gougounga@cilss.bf)

Les offres techniques et financières devront être envoyées à ces adresses ci-dessus au plus tard le mercredi 17 juin 2009, à 8 h 30.

Ces offres techniques et financières doivent être accompagnées d'un document succinct de présentation du Consultant (expérience et CV).

Le montant de l'offre financière ne doit pas dépasser 10 000 000 Fcfa, honoraires et frais de voyages y compris. Chaque offre sera étudiée par un comité d'analyse et de dépouillement des offres, dirigé par la CEDEAO.

### **Langue de travail**

La langue de travail est le français.